

Communiqué du 12 avril 2022

FIN DE L'EXPERIMENTATION DE LA LIGNE REGULIERE DE COVOITURAGE LA FLECHE - LE MANS

Territoire d'expérimentation depuis 2020, le Pays Vallée du Loir et son partenaire La Roue Verte ont voulu initier un dispositif de covoiturage régulier sur le territoire de la Vallée du Loir. Après une première phase de co-construction en 2021 qui avait fait émerger 4 lignes potentielles, une ligne devait être mise en service en ce début 2022 entre La Flèche et Le Mans. Malheureusement, la mobilisation des conducteurs n'est pas assez importante pour pouvoir ouvrir cette ligne aux passagers et être ainsi fonctionnelle.

Quelques explications chiffrées :

Début 2021

- 990 recherches ont été générées sur le site illicov.fr/voter lors de la phase de co-construction des 4 lignes sur le territoire de la Vallée du Loir > 227 de ces recherches concernaient la ligne La Flèche-Le Mans (trajet le plus populaire)
- 422 personnes ont renseigné leur email après avoir fait une recherche > 62 personnes pour la ligne La Flèche-Le Mans (trajet le plus populaire)

Fin 2021

- 96 personnes se sont inscrites sur la ligne La Flèche-Le Mans, une fois que celle-ci ait été travaillée avec la communauté d'utilisateurs potentiels, avec un arrêt à Cérans-Fouletourte et une arrivée à la Gare Sud au Mans :



Début 2022

Moins de 1 conducteur par jour a réellement effectué le trajet La Flèche > Le Mans (Janvier : 3 trajets / Février : 9 trajets / Mars : 12 trajets)

Pour que la ligne de covoiturage fonctionne, il faut un minimum de trajets effectués chaque jour le matin et le soir, or on constate que parmi les personnes inscrites, trop peu de conducteurs sont passés à l'action. Sans une base de conducteurs réguliers sur la ligne, le dispositif Illicov ne peut être fonctionnel car le transport des passagers ne peut pas être assuré avec certitude.

Pourtant, la communication a été faite le plus largement possible en utilisant différents canaux (presse, réseaux sociaux, journaux communaux, affichage en bord de route) et les délais d'inscription ont été allongés. Une opération « chèque carburant d'une valeur de 15€ » a été lancée en février dernier, sans aucun succès. L'expérimentation grandeur nature n'aura pas lieu.

Les pistes d'explications de cet insuccès sont :

- La longueur de la ligne La Flèche > Le Mans (plus de 40 km)
- Les différents itinéraires possibles sur ce trajet (de multiples itinéraires bis à la RD 323)
- Le contexte de la crise sanitaire qui n'encourage pas au covoiturage
- Un point de départ peut-être trop proche de La Flèche (plus de potentiel à plusieurs km au nord de la Flèche) malgré la co-construction de la ligne avec les utilisateurs théoriques
- Les habitants de la Vallée du Loir qui souhaitent covoiturer s'organisent par eux-mêmes ou par le biais d'autres solutions de covoiturage ...

Le Pays Vallée du Loir et la Communauté de communes du Pays fléchois ont donc décidé conjointement de ne pas poursuivre l'expérimentation. Les Communautés de communes et le Pays poursuivent leur réflexion en ce domaine de la mobilité pour la mise en place de nouveaux services à la population.

Contact Presse :

Paola PERSEILLE – 06.82.28.87.17 - paola.perseille@pays-valleeduloir.fr

